



Communiqué de presse, le 19 avril 2023

VNF - Nouveau mécène - Projet de replantation du canal du Midi

La Fondation Etrillard, grand mécène Suisse, apporte son soutien au canal du Midi

La Fondation Etrillard, basée en Suisse, apporte son soutien à Voies navigables de France et plus spécifiquement au projet de replantation du canal du Midi. Un nouveau mécène de choix, qui contribue au rayonnement international de ce joyau de l'Occitanie, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Fondation Etrillard : un nouveau mécène, porteur du projet à l'international

La Fondation Etrillard s'engage auprès de la Mission Mécénat de Voies Navigables de France, pour soutenir le programme de replantation du canal du Midi. Cette Fondation familiale spécialisée dans la musique, les arts décoratifs, l'architecture et les sites paysagers, est d'ores et déjà partenaire de lieux culturels de renom tels que l'Orchestre de la Suisse Romande, le Musée du Louvre ou la Fondation Bodmer. En 2020, la Fondation Etrillard a créé le **prix du Patrimoine Paysager et Écologique¹**, pour marquer son engagement en faveur de la réhabilitation d'espaces naturels publics et privés, sur le territoire français et en Suisse. Par sa mission, elle souhaite mettre en lumière l'héritage culturel européen, et les richesses des territoires dans une **démarche moderne et pédagogique**.



“Notre engagement envers le projet de replantation du canal du Midi s'inscrit dans la continuité de la mission de la Fondation Etrillard : préserver les espaces naturels qui constituent une richesse au même titre que notre patrimoine culturel. Nous sommes très heureux de contribuer à la sauvegarde d'un joyau de notre patrimoine par la préservation de son paysage extraordinaire. Par ailleurs, la portée pédagogique du projet répond à notre mission de

¹ <https://www.fondationetrillard.ch/fr/prix-patrimoine-paysager-ecologique-2022-2023>

sensibiliser à la préservation de l'environnement », **affirme Miguel Perez de Guzman, Délégué général de la Fondation Etrillard.**



« Nous fêtons cette année les 10 ans de la Mission Mécénat de Voies Navigables de France et sommes très fiers de voir le soutien essentiel et fidèle de nos mécènes régionaux, nationaux et désormais internationaux, qui s'investissent au cœur de ce projet environnemental, patrimonial et territorial. Nous sommes très heureux d'accueillir la Fondation Etrillard. Elle démontre le rayonnement international de cet espace de nature, valorisé par une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Le projet a encore de longues années devant lui et son intérêt ne se dément pas ! », **complète Julie Birs, Responsable Club des entreprises mécènes du canal du Midi.**

Projet de replantation du canal du Midi

En 2022, Voies navigables de France a replanté **3 000 arbres** dont 700 sous maîtrise d'ouvrage déléguée du Conseil départemental de l'Aude. Il s'agit du **record de plantations en un hiver dans le cadre de ce projet**. **1 500 arbres ont également été abattus** et **9 km de Berges ont été restaurés**, dont 6 sous maîtrise d'ouvrage déléguée du Conseil départemental de l'Aude.

En 2023, priorité est donnée à la **reconstruction des berges**. Environ 8 km supplémentaires vont être reconstitués sur l'année. VNF Sud-Ouest va également reprendre sa campagne de pose de nichoirs avec un objectif de **250 nichoirs installés d'ici la fin de l'année**. (100 oiseaux et 150 chauves-souris). Celle-ci prévoit par ailleurs l'abattage de 1 350 platanes et la plantation de **1 500 nouveaux arbres**.

« VNF, conscient de sa responsabilité en matière de préservation des habitats et milieux, œuvre, avec l'aide de ses mécènes et partenaires, pour lutter contre la maladie du chancre coloré le long du canal du Midi, maintenir les espèces présentes sur son réseau et préserver les individus lors des travaux d'abattage. Les replantations réalisées signent la résilience du canal du Midi face à ce bouleversement et constitue un véritable défi que nous sommes fiers de relever ensemble ! », **explique Emilie COLLET, Responsable de l'Unité Eau Environnement chez Voies Navigables de France.**



La replantation du canal du Midi en quelques chiffres...

Au 31 décembre 2022

1350 nichoirs installés depuis 2006
57 km de berges restaurés depuis 2011
16 700 arbres replantés depuis 2011
30 600 platanes battus depuis 2011

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE France

Voies Navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial. Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répondent à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du réseau navigable et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

www.vnf.fr

À PROPOS DE LA FONDATION ETRILLARD

Créée en 2015, la Fondation Etrillard entend encourager toutes initiatives caritatives et culturelles réconciliant la culture et la tradition européenne avec le monde contemporain. Elle met en lumière la pertinence et l'héritage culturel européen dans le monde contemporain en participant à la préservation de sites d'exception, en encourageant la transmission des connaissances et en soutenant la redécouverte culturelle, favorisant ainsi la créativité et l'audace au service de l'émotion et du partage. De droit Suisse, la Fondation est régie par un conseil franco-suisse composé de la famille et de personnalités.

<https://www.fondationetrillard.ch/fr>

Contact presse :

Noémie Della Faille: n.dellafaille@giesbert-mandin.fr / +33 (0)6 87 84 11 86